

Ecole primaire publique Les 4 saisons  
Place Armand Goyet  
49390 LA BREILLE LES PINS  
Tel : 02 41 52 86 58  
Courriel : ce.0490737k@ac-nantes.fr

CONSEIL D'ÉCOLE du 9 novembre 2021  
PROCÈS-VERBAL

**Présents :**

Maire : Mme PONCET (maire), Mme JOREAU (conseillère municipale)  
Personnel communal : Mme ALEGRO

Représentants des parents d'élèves : Mme LELARGE

Enseignants : Mmes GUERIN et LACHAUX

Enseignant du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficultés) : Mme Françoise ROUSSEAU

**Excusés :**

Inspecteur de l'Éducation Nationale : M. BRETON  
Mme GOIZET Directrice de l'EVS Nord Saumurois  
Mme VINET et Mme GELIN représentants des parents d'élève

Ouverture de la séance à 18h00. Secrétaire : Sonia LACHAUX  
La séance commence par un tour de table.

## 1. Composition et rôle du conseil d'école

Compte tenu de l'élection d'un nouveau représentant de parent d'élève et du changement de l'équipe enseignante, la lecture est faite des extraits du Décret instituant la composition et le rôle du Conseil d'école.

## 2. Organisation pédagogique de l'année 2021-2022

Effectifs et répartition :

A la rentrée : 50 enfants répartis en 2 classes. Inscription de 4 élèves de PS et arrivées de 2 élèves de CM2.

Classe de PS-MS-GS-CP-CE1 Mme GUERIN	Classe de CE2-CM1-CM2 Mme LACHAUX
6PS+ 3MS + 7GS + 3 CP + 6 CE1 total: 25	7CE2 + 10CM1 + 8CM2 total: 25
total: 50 élèves	

A noter que compte tenu de la fermeture d'une classe à la fin de l'année scolaire 2020-2021, les élèves de TPS ne seront pas acceptés dans l'école cette année scolaire.

Effectif actuel : 48 élèves. Radiation de 2 élèves en octobre qui sont partis à l'école de Vernantes.

Encadrement des élèves :

L'équipe enseignante est composée de Mme GUERIN titulaire et Mme LACHAUX enseignante remplaçante affectée à l'année sur le second poste de l'école.

Mme ROUSSEAU, du RASED, intervient auprès des élèves en difficultés sur l'école, pendant le temps scolaire. Mme ROUSSEAU présente le fonctionnement du réseau au Conseil d'école. Le RASED est rattaché, tout comme l'école, à la circonscription de Saumur et comporte 3 entités : un psychologue scolaire, un rééducateur scolaire et un maître spécialisé sur les troubles cognitifs.

Mme Rousseau a fait part pendant ce conseil d'école des changements importants concernant l'aide apportée aux élèves depuis le début de sa carrière. Le réseau d'aide comporte moins de professionnels pour le même nombre d'élève à besoin (elle a en charge actuellement 17 écoles).

Dans ce contexte, l'inspection a décidé que l'école de la Breille-les Pins fait partie, cette année, des écoles prioritaires pour bénéficier de l'accompagnement du RASED compte tenu du changement de toute l'équipe enseignante et de la fermeture d'une classe. Ainsi Mme Rousseau intervient 1/2 journée par semaine, à l'école, pour des élèves de CP, CE1 et CE2 et ce jusqu'au mois de janvier.

Dans la classe des CE2-CM1-CM2, Mme FUZEAU, AESH, accompagne un élève. D'autres élèves ont des besoins en AESH, une demande est en cours auprès du PIAL Balzac pour que Mme FUZEAU assure 24h d'aide sur l'école, soit un temps complet.

Dans la classe de PS-MS-GS-CP-CE1, Mme TURPIN est l'ATSEM de la classe. L'équipe enseignante remercie la municipalité pour la mise à disposition Mme ALEGRO pendant les séances de motricité et pour la surveillance de la sieste. Cette organisation permet la présence de l'ATSEM toute la journée dans la classe.

Les évaluations nationales ont eu lieu au mois de septembre pour les CP et les CE1. Elles servent de bases pour définir les zones prioritaires, les aides du RASED. Peu de données pour la Breille-les-pins étant donné le peu d'élèves concernés.

Règlement intérieur :

Le règlement intérieur de l'école est soumis au vote, à chaque rentrée, avant diffusion aux familles. Il est lu au Conseil d'école.

Aucune modification n'est apportée. Le règlement sera diffusé à l'ensemble des familles.

Élections des représentants des parents d'élèves :

Conformément aux directives de l'Inspection Académique, les élections des représentants des parents au conseil d'école se sont déroulées le vendredi 8 octobre 2021, uniquement par correspondance.

Une seule liste de 3 candidats (2 titulaires et 1 suppléant) s'est présentée pour 2 postes à pourvoir. Les 3 candidats sont élus.

Le taux de participation est de 63 %, avec 14 % votes nuls : il a été rappelé aux votants qu'un bulletin sur lequel un nom est entouré ou rayé est considéré comme nul.

L'année dernière, une boîte pour les questions diverses, à poser au conseil d'école, avait été installée dans le hall d'entrée. Elle n'a pas été utilisée cette année mais un mot proposait aux parents de faire passer leurs questions sous enveloppe fermée à destination des délégués de parents d'élèves. Aucun question n'a été transmise par les enseignantes.

Les enseignantes demandent à la mairie si le procès verbal du conseil d'école peut être mis en ligne sur le site de la commune comme c'était le cas l'année dernière. Mme Poncet donne son accord. Un exemplaire sera affiché à l'école.

### 3. Présentation des projets pédagogiques de l'année

Aide au devoirs et projet éducatif conduits par le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)

Les animations du CLAS ont repris cette année, 13 élèves se sont inscrits, 2 groupes ont été constitués (4 élèves de CP-CET1 et 9 élèves de CE2-CM1-CM2). Les animateurs ont du refuser des inscriptions. Le projet de cette année est de réaliser une émission de télé. La présidente de l'EVS viendra présenter le projet au projet conseil d'école.

Le thème de l'école : les arbres et la forêt

Les 2 classes ont obtenus l'acceptation de leurs projets d'animation avec le Parc Naturel Régional (PNR) : Classe de Mme LACHAUX - Ecole en forêt - 3 demi-journée d'animation en janvier, mars et avril - devis 540 €

Classe de Mme GUERIN - Au cœur de la forêt - 2 demi-journée d'animation en mars et en avril - devis 360 €. Pour les 2 projets, le parc accorde une subvention dont le montant ne nous a pas encore été communiqué (Note du 26/11/2021 : la subvention accordée par le PNR est de 345 € pour la classe de Mme LACHAUX et 230 € pour la classe de Mme GUERIN)

Les enseignants demandent à la mairie une carte des parcelles accessibles et autorisées par les propriétaires pour mener à bien ces interventions du PNR. La demande a reçu une réponse positive.

En octobre, la classe des PS-MS-GS-CP-CET1 a effectué une sortie, à pied, en forêt. Une sortie par saison est programmée.

Interventions Kyrielle : le 15 novembre, intervention sur le thème "de la matière à la matière" et le 22 novembre, sur celui du "parcours des déchets". Ces interventions sont dans la prolongation d'un travail réalisé en classe de CE2-CM1-CM2.

Permis piéton : une demande a été faite auprès de la gendarmerie pour la classe des CE2-CM1-CM2. En attente de réponse.

Intervention SNCF pour le comportement citoyen et sécurité : une demande a été faite auprès de la gendarmerie pour la classe des CE2-CM1-CM2. En attente de réponse.

Natation scolaire : les élèves de GS-CP-CET1 et les élèves de CE2 ont commencé un cycle de 10 séances de natation scolaire le vendredi 17 septembre. 2 séances ont été annulées à cause d'un problème de voiries à Saumur et un problème de chaudière à la piscine. La mairie souhaite envoyer une lettre d'agglomération pour leur faire part de leur mécontentement car ces séances ne seront pas récupérées. L'équipe enseignante remercie les 3 adultes volontaires pour accompagner les élèves dans les vestiaires et dans l'eau. Sans eux, les séances seraient annulées. Les enseignantes regrettent l'absence d'autres volontaires pour les suppléer.

USCP 49 : le renouvellement à l'USCP est en cours pour l'année scolaire. Cela permettra le prêt de matériel sportif.

Spectacle de Noël : il aura lieu le vendredi soir 17 décembre. Les horaires seront communiqués en décembre.

Intervenant musique et chant pour la fête de fin d'année en juin 2022 : L'APE a contacté Mme Cécile Charrier pour intervenir à l'école. Malheureusement, elle ne dispose plus de créneau. L'APE est en relation avec une école de musique des environs.

Jardin à l'école : un projet est en cours pour utiliser des palloks en bois pour faire les jardins. Nous

### 4. Protocole sanitaire

Un nouveau protocole sanitaire a été mis en place à la rentrée scolaire 2021-2022 avec 4 niveaux. La rentrée s'est effectuée sous le niveau 2 avec le port du masque obligatoire pour les élèves d'élémentaire. Les passages entre classes sont à limiter : passage dans les couloirs différenciés, zone de récréation séparées.

Une tolérance a été acceptée par l'inspecteur pour permettre aux élèves de GS-CP-CET1-CE2 de réaliser leur cycle de natation.

Le Maine-et-Loire est passé au niveau 1 le 04/10/2021 et les élèves d'élémentaire ont pu enlever le masque jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Malheureusement la situation sanitaire s'est dégradée dans le Maine-et-Loire et nous sommes de nouveau au niveau 2 du protocole sanitaire avec le retour des masques en classe, depuis la rentrée, lundi 08/11.

### 5. Aménagements et travaux

Travaux réalisés

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour :

- L'aménagement de l'espace CP-CET1 : déménagement des meubles et tables de la classe de CP-CET1 vers l'ancien dortoir, remplacement des ampoules.

- Le renouvellement du vidéoprojecteur de l'espace CP-CET1.

- L'aménagement de la classe des CE2-CM1-CM2 la veille de la rentrée.

- Sa réactivité dans les petits soucis du quotidien.

Travaux et investissements demandés

- 4 tables individuelles réglables pour les CM2

Il n'y a pas de questions diverses.

La séance est levée à 19h40.

### 6. Questions des représentants des parents d'élèves

Signature

Mme GUERIN  
Présidente de séance,

Signature:

Mme LACHAUX  
Secrétaire de séance,

Signature:

Mme LELARGE  
Représentante des parents d'élève,